# RAPPORT SPÉCIAL 2022







#### Copyright @ 2022

#### Par le Programme des Nations Unies pour le développement 1 UN Plaza. New York. NY 10017 États-Unis

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'archivage ou transmise sous aucune forme ou par aucun moyen électronique, mécanique, photographique, enregistré ou autre, sans autorisation préalable.

Avertissement général. Les dénominations utilisées et la présentation des données dans la présente publication ne constituent pas l'expression par le Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) d'un quelconque avis concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant le tracé de ses frontières ou limites. Les lignes en pointillés sur les cartes représentent des lignes de frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

Les conclusions, analyses et recommandations contenues dans le présent Rapport spécial ne représentent pas la position officielle du PNUD ni d'aucun des États membres des Nations Unies qui font partie de son Conseil d'administration. Elles ne sont pas non plus nécessairement agréées par ceux qui sont mentionnés dans les remerciements ou cités.

La mention de sociétés particulières ne signifie pas que celles-ci sont agréées ou recommandées par le PNUD de préférence à d'autres sociétés de nature similaire qui ne sont pas citées.

Certains des chiffres figurant dans la partie analytique du Rapport, lorsqu'ils sont indiqués, ont été estimés par le BRDH ou d'autres contributeurs au Rapport et ne sont pas nécessairement les statistiques officielles du pays, de la région ou du territoire concernés, qui peuvent utiliser d'autres méthodes. La publication imprimée est distribuée sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite.

La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation de la publication incombe au lecteur. En aucun cas, le BRDH et le PNUD ne sauraient être tenus responsables des préjudices subis du fait de son utilisation.

Le lecteur trouvera des ressources complémentaires au Rapport à l'adresse http://hdr.undp.org, dont les versions électroniques et les traductions du Rapport et de sa Présentation, ainsi qu'une version Web interactive du Rapport. Les corrections et addenda sont également disponibles en ligne.





## **RAPPORT SPÉCIAL 2022**

# Nouvelles menaces pour la sécurité humaine à l'ère de l'Anthropocène :

une plus grande solidarité s'impose

# Équipe

Ce rapport a été élaboré par une équipe dirigée par Heriberto Tapia, sous la supervision de Pedro Conceição. L'équipe principale était composée de Ricardo Fuentes-Nieva, Moumita Ghorai, Yu-Chieh Hsu, Admir Jahic, Christina Lengfelder, Rehana Mohammed, Tanni Mukhopadhyay, Shivani Nayyar, Camila Olate, Josefin Pasanen, Fernanda Pavez Esbry, Mihail Peleah et Carolina Rivera Vázquez. La communication, les opérations et l'appui à la recherche et à la production ont été assurés par Dayana Benny, Allison Bostrom, Mriga Chowdhary, Maximilian Feichtner, Rezarta Godo, Jonathan Hall, Seockhwan Bryce Hwang, Fe Juarez Shanahan, Chin Shian Lee, Jeremy Marand, Sarantuya Mend, Stephen Sepaniak, Anupama Shroff, Marium Soomro et I Younan An.

Cette équipe a bénéficié de l'aide et des conseils d'éminents experts membres du Groupe consultatif de haut niveau, à savoir : Laura Chinchilla et Keizo Takemi (coprésidents), Amat Al Alim Alsoswa, Kaushik Basu, Abdoulaye Mar Dieye, Ilwad Elman, María Fernanda Espinosa Garcés, Haishan Fu, Toomas Hendrik Ilves, Amy Jadesimi, Jennifer Leaning et Belinda Reyers.

## **Avant-propos**

Nous sommes confrontés à un paradoxe du développement. Alors que les populations jouissent, en moyenne, d'une meilleure santé et d'une plus grande richesse et ce pendant plus longtemps, ces avancées n'ont pas permis d'accroître le sentiment de sécurité des individus. Ce constat se vérifie dans tous les pays du monde et s'est imposé avant même le climat d'incertitude instauré par la pandémie de COVID-19.

La pandémie a exacerbé les incertitudes. Elle a compromis tous les aspects de notre bien-être et amplifié le sentiment de peur à travers le globe. Cette situation, conjuguée à la montée des tensions géopolitiques, à l'aggravation des inégalités, au recul de la démocratie et aux phénomènes météorologiques dévastateurs induits par le changement climatique, menace de réduire à néant des décennies de progrès en matière de développement, d'entraver encore plus la réalisation des objectifs de développement durable et de surseoir à l'urgente nécessité d'amorcer une transition plus verte, plus inclusive et plus juste.

Dans ce contexte, je salue la parution du Rapport spécial Nouvelles menaces pour la sécurité humaine à l'ère de l'Anthropocène : une plus grande solidarité s'impose, préparé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ce rapport décrit ce paradoxe en soulignant l'étroite corrélation qui existe entre la baisse des niveaux de confiance et la hausse du sentiment d'insécurité.

Il laisse entendre que, dans l'Anthropocène – terme proposé pour décrire l'ère durant laquelle les humains sont devenus les principaux moteurs du changement planétaire et ont radicalement modifié la biosphère de la Terre –, les populations ont de bonnes raisons de se sentir en insécurité. Ces dernières années, les diverses menaces que posent la COVID-19, les technologies numériques, le changement climatique et la perte de biodiversité ont pris de l'ampleur ou revêtu de nouvelles formes.

En bref, l'humanité rend le monde de moins en moins sûr et de plus en plus instable. Le présent rapport établit un lien entre la fracture survenue entre la planète et ses habitants et ces nouvelles menaces – dont il estime qu'elles sont, au même titre que l'Anthropocène, étroitement liées aux pressions planétaires croissantes.

Ce rapport vise à revisiter la conception de la sécurité humaine pour refléter cette nouvelle réalité. Cette approche implique de dépasser la seule sécurité des personnes et des communautés pour prendre également en compte l'interdépendance entre les individus et entre les individus et la planète, comme le prévoit le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Dans ce cadre, le rapport propose une voie à suivre pour affronter les menaces interdépendantes actuelles. Il nous invite tout d'abord à poursuivre les stratégies de sécurité humaine qui mettent en avant l'importance de la solidarité, puisque nous sommes tous vulnérables à la mutation planétaire sans précédent qui caractérise l'Anthropocène. Il nous encourage ensuite à considérer les êtres humains non pas comme des patients impuissants, mais comme des agents du changement capables d'agir et de façonner leur propre avenir en rectifiant le tir en cours de route.

Les conclusions du présent rapport font écho à certains des thèmes clés abordés dans mon rapport *Notre programme commun*, notamment l'importance d'investir dans la prévention et la résilience, de protéger notre planète et de rétablir l'équité et la confiance à l'échelle mondiale en renouant avec la solidarité et en refondant le contrat social.

L'Organisation des Nations Unies est l'enceinte où toutes les parties prenantes concernées se retrouvent pour faire avancer ces objectifs essentiels. À cet égard, le présent rapport offre des perspectives et des analyses précieuses et, à l'heure où nous nous efforçons de promouvoir *Notre programme commun*, j'invite le monde entier à le consulter et à se servir de la sécurité humaine pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable d'ici 2030.

#### **António Guterres**

Secrétaire-Général Organisation des Nations Unies

AVANT-PROPOS iii

### Remerciements

Le présent Rapport s'appuie sur un ensemble de contributions collectées pendant près de trente ans, depuis le Rapport sur le développement humain 1994 (document fondateur élaboré sous la direction de Mahbub ul Haq) qui a fait connaître le concept de sécurité humaine, jusqu'aux travaux novateurs de la Commission sur la sécurité humaine, dirigés par Sadako Ogata et Amartya Sen et présentés dans un rapport paru en 2003.

La préparation de ce Rapport n'aurait pas été possible sans le soutien, les idées et les conseils d'un grand nombre de personnes et d'organisations.

Le Rapport a grandement bénéficié des opinions, des orientations et des encouragements du Groupe consultatif de haut niveau et de ses éminents experts. Nous tenons tout particulièrement à remercier les coprésidents de ce Groupe consultatif, Laura Chinchilla et Keizo Takemi, pour leur capacité à diriger nos réflexions, leur engagement et leur travail acharné au cours des innombrables sessions organisées (en mode virtuel ou hybride ou en personne) tout au long de l'année 2021. Les autres membres du Comité consultatif étaient : Amat Al Alim Alsoswa, Kaushik Basu, Abdoulaye Mar Dieye, Ilwad Elman, María Fernanda Espinosa Garcés, Haishan Fu, Toomas Hendrik Ilves, Amy Jadesimi, Jennifer Leaning et Belinda Reyers.

Nous remercions les participants au colloque virtuel « A New Generation of Human Security », qui s'est déroulé du 8 au 11 juin 2021, notamment Vaqar Ahmed, Michael Barnett, Lincoln C. Chen, Alison Fahey, Andreas Feldmann, James Foster, Des Gasper\*, Rachel Gisselquist, Anne-Marie Goetz, Oscar A. Gómez\*†, Toshiya Hoshino\*†, Mary Kaldor, Raúl Katz, Erika Kraemer-Mbula, Staffan Lindberg, Koji Makino†, Vivienne Ming, Joana Monteiro, Toby Ord, Racha Ramadan, Uma Rani†, Pablo Ruiz Hiebra, Siri Aas Rustad\*, Joaquin Salido Marcos, Anne-Marie Slaughter, Dan Smith, Frances Stewart, Shahrbanou Tadjbakhsh†, Tildy Stokes, Yukio Takasu, Ambrose Otau Talisuna et Shen Xiaomeng.

Nous avons beaucoup apprécié l'étroite collaboration menée avec nos différents partenaires : l'Agence japonaise de coopération internationale, l'Association pour le développement humain et l'approche des capabilités, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, le Climate Impact Lab (consortium qui regroupe l'université de Californie à Berkeley ; l'Energy Policy Institute de l'université de Chicago ; le groupe Rhodium ; et l'université Rutgers), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Groupe de la Banque mondiale, le Groupe Sécurité humaine des Nations Unies, le Migration Policy Institute, l'Organisation internationale du Travail, le Peace Research Institute Oslo et le Stockholm International Peace Research Institute.

Pour toutes les données, contributions écrites, documents d'information et examens par les pairs des projets de chapitres du Rapport, nous tenons à remercier Faisal Abbas, Enrico Calandro, Cedric de Coning, Andrew Crabtree, Karen Eggleston, Erle C. Ellis, Andreas Feldman, Juliana de Paula Filleti, Pamina Firchow, Rana Gautam, Jose Gómez, Daniela S. Gorayeb, Martin Hilbert, Daniel M. Hofling, Florian Krampe, Martin Medina, John Morrissey, Ryutaro Murotai, Ilwa Nuzul Rahma, Ilse Oosterlaken, Monika Peruffo, Thomas Probert, Sanjana Ravi, Diego Sánchez-Ancochea, Tobias Schillings, Parita Shah, Amrikha Singh, Mirjana Stankovic, Behnam Taebi, Jeroen Van Den Hoven et Yuko Yokoi.

Plusieurs consultations virtuelles ont été organisées avec des experts thématiques et régionaux entre octobre et décembre 2021 et nous sommes reconnaissants de toutes les contributions reçues pendant ces consultations. Nous avons également bénéficié du concours d'autres individus, trop nombreux pour être cités ici. La liste des consultations est disponible à l'adresse http://hdr.undp.org/en/newgen-human-security. Nos remerciements sincères vont également à nos institutions partenaires, dont les bureaux régionaux et les bureaux de pays du PNUD, pour leurs contributions, leur soutien et leur aide.

<sup>\*</sup> Également auteur d'un document d'information.

<sup>†</sup> Également pair évaluateur.

Nous exprimons notre profonde gratitude à Hajime Kishimori et Hiroshi Kuwata pour leur appui stratégique et logistique tout au long du processus d'élaboration de ce Rapport. De nombreux collègues du PNUD nous ont apporté leurs avis, leurs encouragements et leur soutien pendant les consultations. Nous remercions Ludo Bok, Khalida Bouzar, Cecilia Calderón, Michele Candotti, Christine Chan, Joseph D'Cruz, Mandeep Dhaliwal, Keiko Egusa, Almudena Fernández, Ayako Hatano, Tatsuya Hayase, Boyan Konstantinov, Raquel Lagunas<sup>†</sup>, Luis Felipe López-Calva, Tasneem Mirza, Ulrika Modeer, Paola Pagliani, Maria Nathalia Ramirez, Noella Richard, Isabel Saint Malo, Ben Slay, Mirjana Spoljaric Egger, Maria Stage, Bishwa Tiwari, Hisae Toyoshima, Swarnim Wagle, Kanni Wignaraja, Lesley Wright, Yoko Yoshihara et Yanchun Zhang.

La préparation du présent Rapport s'inscrit dans le cadre des travaux menant à l'élaboration du Rapport sur le développement humain 2021/2022. Le Bureau du Rapport sur le développement humain souhaite également exprimer sa sincère gratitude au Japon, à la République de Corée et à la Suède pour leur contribution financière.

Nous ne saurions omettre de nos remerciements Stronger Stories pour son travail très professionnel sur les exposés narratifs stratégiques, de même que l'équipe de Communications Development Incorportated, sous la direction de Bruce Ross-Larson et composée de Joe Caponio, Mike Crumplar, Christopher Trott et Elaine Wilson, pour son travail de révision et de mise en page. Nous tenons plus particulièrement à exprimer notre gratitude à Bruce pour sa vigilance et sa sagacité inégalées – et pour ce lien précieux avec l'histoire qu'il représente, ayant été le réviseur du Rapport sur le développement humain 1994 et du Rapport Ogata-Sen de 2003.

Enfin, nous sommes extrêmement reconnaissants à l'Administrateur du PNUD, Achim Steiner, de nous avoir confié la rédaction de ce Rapport sur la sécurité humaine et de nous avoir apporté son soutien et ses encouragements. Il nous a invités à donner un sens aux formes d'insécurité auxquelles sont confrontés les individus partout sur notre planète interconnectée, ce qui, nous l'espérons, permettra de jeter les bases d'une nouvelle génération de stratégies de sécurité humaine.

Pedro Conceição

Directeur

Bureau du Rapport sur le développement humain

REMERCIEMENTS

## **PRÉSENTATION**

Nouvelles menaces pour la sécurité humaine à l'ère de l'Anthropocène : une plus grande solidarité s'impose

Nouvelles menaces pour la sécurité humaine à l'ère de l'Anthropocène : une plus grande solidarité s'impose

Au moment où la pandémie de COVID-19 a éclaté, l'indice de développement humain (IDH) mondial avait atteint un niveau sans précédent. En moyenne, les populations jouissaient d'une meilleure santé, d'une plus grande richesse, d'une qualité de vie plus élevée et ce pendant plus longtemps qu'auparavant. Cependant, sous la surface, un sentiment d'insécurité prenait racine. Selon les estimations, six personnes sur sept à travers le monde se sentaient déjà en insécurité dans les années qui ont précédé la pandémie (figure 1). Non seulement ce sentiment d'insécurité était élevé, mais il ne cessait d'augmenter dans la plupart des pays pour lesquels des données sur cette question étaient disponibles, y compris dans certains des pays affichant les valeurs les plus élevées de l'IDH.

Aujourd'hui, la pandémie de COVID-19 touche tout le monde, menaçant tous les aspects de notre bien-être et insufflant un sentiment aigu de peur à travers le globe. Pour la première fois, les indicateurs du développement humain ont baissé de façon radicale, marquant une véritable rupture avec les autres crises mondiales récentes. La pandémie a infecté et tué des millions de personnes dans le monde. Elle a perturbé l'économie mondiale, interrompu les rêves d'éducation, retardé l'administration de vaccins et de traitements médicaux et bouleversé les vies et les moyens de subsistance. En 2021, malgré la disponibilité (très inégalement répartie) de vaccins contre la COVID-19, la reprise économique amorcée dans de nombreux pays et un retour partiel à l'école, la crise s'est aggravée sur le plan sanitaire et a entraîné une baisse de l'espérance de vie à la naissance. Par ailleurs, d'après de nouvelles simulations (figure 2), l'IDH corrigé de la COVID-19 a perdu à ce jour l'équivalent d'environ cinq années de progrès.

Il n'est pas difficile de comprendre comment la COVID-19 a amené les individus à se sentir davantage en insécurité, mais comment expliquer l'étonnante bifurcation entre l'amélioration du bien-être et le recul du sentiment de sécurité ? C'est précisément la question qui sous-tend le présent rapport. En y répondant, nous espérons éviter un retour à des trajectoires de développement humain empreint d'insécurité humaine.

Derrière la fracture entre développement humain et sécurité humaine se profile l'ombre de l'Anthropocène, cet âge où l'être humain perturbe les processus planétaires. Les approches de développement fortement axées sur la croissance économique et beaucoup moins soucieuses du développement humain équitable ont généré des inégalités flagrantes de plus en plus fortes et enclenché une mutation déstabilisatrice et dangereuse de la planète. Le changement climatique en est déjà une illustration, et la COVID-19 pourrait bien en être une autre. Le Rapport sur le développement humain 2020 a montré qu'aucun pays n'avait atteint un très haut niveau de développement humain sans

contribuer de manière significative aux pressions à l'origine de changements planétaires dangereux. Outre le changement climatique et la fréquence accrue de flambées épidémiques liées aux pressions planétaires, nous sommes confrontés à des pertes de biodiversité et à des menaces qui pèsent sur des écosystèmes cruciaux, des forêts tropicales aux océans. Dans notre quête de développement, nous avons occulté le fait que nous faisions partie de la nature, d'où l'apparition de nouvelles menaces qui sont un sous-produit du développement : nouvelles menaces sanitaires, aggravation de l'insécurité alimentaire et fréquence accrue des catastrophes, entre autres. Le fait de reconnaître que nos modèles de développement sont un facteur d'insécurité nous oblige à repenser la sécurité humaine et à en tirer les enseignements pour l'Anthropocène.

Lorsqu'elle a été introduite en 1994, l'approche de la sécurité humaine a réorienté le débat sur la sécurité, en déplaçant le curseur de la sécurité territoriale vers la sécurité des personnes. Cette idée, approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2012, a amené les experts de la sécurité et les gouvernants à regarder au-delà de la protection de l'État-nation pour protéger ce qui nous tient le plus à cœur, à savoir la satisfaction de nos besoins essentiels, notre intégrité physique et notre dignité humaine. Elle a souligné l'importance du droit d'autrui à vivre à l'abri de la peur, préservé du besoin et dans la dignité. Elle a mis en évidence le lien étroit entre la sécurité, le développement et la protection et l'autonomisation des personnes et des communautés. Le présent rapport examine comment la sécurité humaine est affectée par une nouvelle génération de menaces interdépendantes qui prennent forme dans le contexte de l'Anthropocène, et les mesures à prendre pour y remédier.

La première partie du rapport montre comment l'idée de la sécurité humaine permet d'identifier les angles morts de l'évaluation du développement par la simple mesure des progrès en matière de bien-être, et propose des moyens d'enrichir ce cadre conceptuel pour tenir compte des défis inédits posés par l'Anthropocène. La deuxième partie examine quatre menaces pour la sécurité humaine qui se juxtaposent au contexte de l'Anthropocène (figure 3) : les inconvénients des technologies numériques, les conflits violents, les inégalités horizontales et les défis évolutifs auxquels sont confrontés les systèmes de santé. Si le défi sous-jacent que pose chacune de ces menaces prises individuellement n'est pas nouveau, ces menaces elles le sont de par la manière dont elles se manifestent dans le contexte de l'Anthropocène et de par leurs interdépendances qui se renforcent au fil du temps. Cet aspect échappe souvent aux approches actuelles du développement, qui ont tendance à compartimenter les problèmes lors de la conception ou de l'évaluation des politiques publiques.

Figure 1 Le sentiment d'insécurité humaine est répandu à travers le monde



**Source**: Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données de l'Enquête mondiale sur les valeurs, vagues 6 et 7. Les données portent principalement sur la période pré-COVID-19, voir l'Annexe 1.2.

Indice de développement humain corrigé de la COVID-19 (valeur)

0,760 - 0,740 - 0,720 - 0,700 - 0,680 - 0,660

Figure 2 La pandémie de COVID-19 a provoqué une baisse sans précédent des valeurs de l'indice de développement humain

Source: Bureau du Rapport sur le développement humain. Voir l'Encadré 1.1.

La pandémie rehausse la visibilité de ces interdépendances et révèle une accumulation de nouvelles menaces pour la sécurité humaine. Les inégalités des effets dévastateurs de la pandémie ont été largement mises en évidence. Les femmes sont les premières victimes de l'adaptation au travail en distanciel et sont confrontées à une augmentation dramatique des violences à leur égard. Les travailleurs informels sont exclus des systèmes de protection sociale. Les pauvres en milieu urbain sont particulièrement touchés par les retombées sanitaires et économiques de la pandémie. Pour autant, la COVID-19 n'est qu'une manifestation parmi d'autres du nouveau contexte de l'Anthropocène. Le rapport comprend des estimations et des analyses novatrices de l'ampleur des menaces à l'ère de l'Anthropocène.

- La faim est en hausse elle a touché quelque 800 millions de personnes en 2020 et environ 2,4 milliards de personnes se trouvent aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire, une conséquence des effets socioéconomiques et environnementaux cumulés déjà visibles avant 2019, mais qui ont été exacerbés par la pandémie en 2020 et 2021.
- Le changement climatique continuera d'affecter les ingrédients indispensables à la vie humaine. Même dans le scénario d'atténuation modérée, la hausse des températures pourrait causer le décès de quelque 40 millions de personnes dans le monde, principalement dans les pays en développement, d'ici la fin du siècle.

- Le nombre de personnes déplacées de force a doublé au cours de la dernière décennie, atteignant le niveau record de 82,4 millions de personnes en 2020¹. Par ailleurs, les estimations montrent que les déplacements forcés pourraient encore s'accélérer tant qu'il ne sera pas mis un frein au changement climatique².
- Les technologies numériques peuvent permettre de relever de nombreux défis de l'Anthropocène, mais le rythme rapide de l'expansion numérique s'accompagne de nouvelles menaces qui peuvent aggraver les problèmes existants liés, par exemple, aux inégalités et aux conflits violents. La pandémie en cours a non seulement accéléré le passage au numérique de l'économie productive, mais elle a également entraîné une explosion de la cybercriminalité, dont les coûts annuels devraient atteindre 6 000 milliards de dollars d'ici à la fin 2021.
- Le nombre de personnes touchées par les conflits atteint des sommets. Aujourd'hui, environ 1,2 milliard de personnes résident dans des zones touchées par des conflits, dont 560 millions ne vivent pas dans des situations de fragilité, ce qui illustre la prolifération de différentes formes de conflits violents.
- Les inégalités constituent une atteinte à la dignité humaine. L'intégrité physique des personnes LGBTI+ est particulièrement exposée dans les sociétés où la diversité n'est pas tolérée<sup>3</sup>. Dans 87 %

Conflits

Conflits

Violents

Menaces des technologies numériques

Menaces sanitaires

Figure 3 La nouvelle génération de menaces pour la sécurité humaine

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

de 193 pays<sup>4</sup>, elles n'ont pas droit à la reconnaissance de leur identité ni à la pleine citoyenneté.

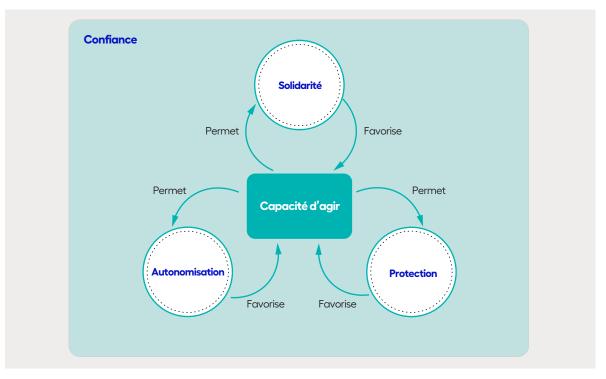
- La violence à l'égard des femmes et des filles est l'une des formes les plus cruelles de marginalisation des femmes<sup>5</sup>. Les formes subtiles de violence et ce que l'on appelle les micro-agressions constituent des formes de violence aussi graves que le viol et le féminicide<sup>6</sup>. En 2020, 4700 femmes ont été tuées de manière intentionnelle par leur partenaire intime ou par un membre de leur famille. En moyenne, une femme ou une fille se fait tuer toutes les 11 minutes par un partenaire intime ou par membre de la famille<sup>7</sup>.
- En ce qui concerne les systèmes de santé universels, un écart important ne cesse de se creuser entre les pays à développement humain très élevé et les pays à développement humain faible. Les pays dont les systèmes de santé sont plus faibles et moins universels sont également confrontés aux plus grands défis en matière de santé publique: la charge croissante des maladies non transmissibles et les effets des pandémies.

Le rapport plaide pour un élargissement du cadre conceptuel de la sécurité humaine face à une nouvelle génération de menaces interdépendantes qui se fait jour dans le nouveau contexte de l'Anthropocène. Il propose d'ajouter la solidarité aux stratégies de sécurité humaine fondées sur la protection et l'autonomisation proposées par le rapport Ogata-Sen (2003).

L'intégration de la solidarité signifie que la sécurité humaine à l'ère de l'Anthropocène doit aller au-delà de la protection des personnes et de leurs communautés, afin que les institutions et les politiques publiques intègrent systématiquement l'interdépendance entre tous les individus et entre les individus et la planète. Pour que chaque être humain puisse vivre à l'abri du besoin, de la peur, de l'anxiété et de l'indignité, ces trois stratégies doivent être déployées, car le moteur de la sécurité humaine dans l'Anthropocène est la combinaison de la protection, l'autonomisation et la solidarité. La capacité d'agir (la capacité de porter des valeurs et de prendre des engagements, qu'ils contribuent ou non à notre propre bien-être, et d'agir en conséquence en faisant ses propres choix ou en participant à des décisions collectives) est au cœur de ce cadre (figure 4). L'importance accordée à la capacité d'agir nous rappelle que l'amélioration du bien-être ne doit pas être le seul élément à prendre en compte pour évaluer les politiques et les progrès réalisés. La capacité d'agir nous permet également d'éviter le piège des solutions partielles, telles que la mise en place d'une protection sans prêter attention au risque de déresponsabilisation ou l'engagement en faveur de la solidarité en laissant certaines personnes sans protection.

Cette proposition d'enrichir le cadre conceptuel de la sécurité humaine s'inscrit dans un contexte très particulier où le sentiment d'insécurité humaine est associé à une faible confiance impersonnelle,

Figure 4 Enrichir la sécurité humaine pour l'Anthropocène



Source: Bureau du Rapport sur le développement humain.

qui n'a rien à voir avec la situation financière des individus<sup>8</sup>. Les personnes éprouvant un plus grand sentiment d'insécurité humaine sont trois fois moins susceptibles de faire confiance aux autres<sup>9</sup>, une tendance particulièrement marquée dans les pays à développement humain très élevé. La confiance a de multiples facettes et est essentielle à la vie quotidienne. Toutefois, du fait de cette association avec l'insécurité humaine, la confiance – entre les personnes, entre les personnes et les institutions, entre les pays – peut favoriser ou entraver la mise en œuvre de stratégies de protection, d'autonomisation et de solidarité visant à renforcer la sécurité humaine<sup>10</sup>.

Le contexte de l'Anthropocène, avec ses menaces interdépendantes pour la sécurité humaine, appelle un plan d'action ambitieux à la hauteur des défis, à déployer avec humilité face à l'inconnu. L'autre solution consiste à accepter des approches de sécurité fragmentées, avec des réponses qui risquent de creuser les inégalités et qui seront probablement réactives, tardives et inefficaces à long terme. L'attention permanente et universelle portée à un cadre conceptuel enrichi de la sécurité humaine peut mettre fin aux trajectoires d'un développement humain marqué par l'insécurité humaine, qui ont créé les conditions de la pandémie de COVID-19, du changement climatique et, plus généralement, des défis soulevés par l'Anthropocène.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable constituent un ensemble ambitieux d'objectifs multidimensionnels qui orientent l'action à tous les niveaux (du local au national) et mobilisent la communauté internationale. Toutefois, les efforts restent fortement cloisonnés et s'attachent à traiter séparément le changement climatique, la perte de biodiversité, les conflits, les migrations, la question des réfugiés, les pandémies et la protection des données. Ces efforts doivent être intensifiés, mais l'approche compartimentée semble inadéquate dans le contexte de l'Anthropocène. Nous devons impérativement aller au-delà des interventions fragmentées pour réaffirmer les principes des documents fondateurs des Nations Unies - la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Charte des Nations Uniesqui renferment également les notions centrales qui sous-tendent la conception de la sécurité humaine. Comme le souligne le Secrétaire général des Nations Unies dans son rapport « Notre programme commun », l'Anthropocène exige que nous portions une attention systématique, permanente et universelle à la solidarité - non pas comme un acte de charité facultatif ou comme quelque chose qui soumettrait l'individu aux intérêts d'un collectif, mais comme un appel à poursuivre la quête de la sécurité humaine dans l'intérêt de l'humanité.

#### **Notes**

- HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), 2020.
- 2 Rigaud et al., 2018.
- 3 Albuquerque et al., 2016; Badgett, Hasenbush et Luhur, 2017; Romero, Goldberg et Vasquez, 2020; Suriyasarn, 2016.
- 4 Seuls 25 pays disposent d'une législation sur l'identité ou l'expression de genre : Japon, Royaume-Uni, Espagne, Uruguay, Argentine, Danemark, Malte, Colombie, Irlande, Thaïlande, Viet Nam, Équateur, Bolivie, Norvège, France, Inde, Canada, Belgique, Grèce, Pakistan, Portugal, Luxembourg, Chili, Sri Lanka et Islande.
- 5 PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2019.
- 6 Comme l'a établi le féminisme de la deuxième vague, « le privé est politique » : les chercheurs féministes ont analysé la violence dans la sphère privée et domestique comme une forme de violence politique et une condition préalable à l'augmentation de la violence à l'égard des femmes et des filles dans la sphère publique. Hanisch, 1969 ; Firestone et Koedt, 1970.
- 7 ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), 2018.
- 8 Voir chapitre 1.
- 9 Cette constatation repose sur les réponses apportées à la question suivante sur la confiance généralisée de l'Enquête mondiale sur les valeurs : « De manière générale, diriez-vous que l'on peut faire confiance à la plupart des individus ou plutôt qu'il faut être très prudent dans ses interactions avec les autres? ».
- 10 Voir chapitre 1.



Programme des Nations Unies pour le développement 1 United Nations Plaza New York, NY 10017 www.undp.org